

Profil de qualification

Spécialiste du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance (titre de travail) avec brevet fédéral

Version du 19 Septembre 2023, Révision 17 avril 2024

Contenu

- 1. Profil professionnel**
- 2. Aperçu des compétences opérationnelles**
- 3. Niveau d'exigences, y compris critères de performance**
- 4. Annexe 1 : explications relatives au modèle IPRE**

1. Profil professionnel

Domaine de travail :

Les *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* animent des offres de jeux et d'apprentissage pour des enfants individuels ou des groupes d'enfants en âge préscolaire¹, qui se caractérisent généralement par leur durée horaire et leur l'accent sur l'encouragement précoce et le développement linguistique.

Les *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* travaillent généralement dans le cadre d'offres extrafamiliales² : groupes de jeu, familles de jour, garderies, accueil d'enfants durant les cours de langue et d'intégration pour les parents et/ou les référent-es, ou offres similaires destinées à favoriser la formation, l'accompagnement et l'intégration au cours de la petite enfance. Elles et ils travaillent aussi dans le cadre d'offres de soutien familial³ : centres familiaux et lieux de rencontre parents-enfants ou encore travail familial à domicile (programmes de visites à domicile). Les offres relevant du champ professionnel des *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* ont pour principale caractéristique de durer plusieurs heures d'affilée.

Les *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* impliquent les parents et/ou les référent-es des enfants, entretiennent avec eux un partenariat pour l'éducation et la formation et encouragent la participation à l'offre des enfants et de leurs parents et/ou référent-es. Selon le type d'offre, les *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* travaillent en équipe ou de manière indépendante. Elles et ils sont en contact avec d'autres professionnel-les et services spécialisés dans le domaine de la petite enfance et sont familiarisé-es avec les organisations actives dans ce domaine ainsi qu'avec les structures de collaboration, les canaux de communication et les rencontres de réseau existantes.

L'objectif des *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* est d'accompagner et de soutenir⁴ les processus de formation et de développement de chaque enfant et groupe d'enfants. Leur approche n'est pas de « former » les enfants mais de faire en sorte que les enfants se forment par eux-mêmes. Le travail des *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* consiste à fournir aux enfants un environnement d'apprentissage stimulant et à les aider à vivre de multiples expériences de soi et du monde qui les entoure. Elles et ils encouragent les interactions entre les enfants pour favoriser les processus de formation et de développement de chacun. Dans leur approche professionnelle, les *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* portent donc une attention particulière à l'apprentissage du langage adapté à l'âge des enfants et intégré dans leur quotidien, mais également à des offres de jeux et de d'apprentissage. Elles et ils travaillent de manière à la fois intégrative et participative.

Principales compétences opérationnelles :

Les *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* :

¹ Les spécialistes travaillent généralement avec des enfants de 1 à 4 ans. Le groupe cible, cependant, varie en fonction de l'offre.

² « La caractéristique des offres extrafamiliales est l'absence des parents pendant plusieurs heures et l'accompagnement comme l'éducation des enfants par des tiers » (extrait du rapport final de l'étude sur la « Clarification du besoin de qualification dans l'encouragement précoce et l'encouragement de la langue » réalisée par le bureau BASS sur mandat de SAVOIRSOCIAL).

³ « Sont considérées comme des offres d'accompagnement familial celles qui élargissent les ressources à disposition des familles ou les aident à surmonter des défis particuliers ou des situations de tension. Les offres complémentaires destinées aux familles mentionnées ci-dessus peuvent également remplir cette fonction (renforcement de la capacité éducative des parents, p. ex.). Toutefois, dans le cas des offres définies ici comme destinées à soutenir les familles, cet aspect est clairement mis en avant, alors que la prise en charge régulière des tâches d'accompagnement parental ne jouent pratiquement aucun rôle » (ibid.).

⁴ Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse, Commission suisse pour l'UNESCO : https://www.reseau-accueil-extrafamilial.ch/media/filer_public/14/70/147083fe-a475-4b7c-b537-4371e29160b2/orientierungsrahmen_f_3_aufslag_160818_lowres.pdf

- accompagnent et soutiennent chaque enfant dans le cadre d'une offre de jeux et d'apprentissage
- organisent le quotidien et les offres de jeux et d'apprentissage pour des enfants individuels ou des groupes
- encouragent les interactions entre les enfants au sein des groupes
- collaborent avec les parents et/ou les référent-es des enfants
- organisent leur propre travail et la collaboration

Pratique professionnelle :

La relation professionnelle à l'enfant et l'accompagnement dans ses processus de formation et de développement sont au cœur du travail des *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance*. Elles et ils répondent avec sensibilité aux besoins de chaque enfant pour lui procurer un sentiment de sécurité et de protection et lui permettre ainsi de participer activement et avec curiosité aux propositions de jeu et d'apprentissage. Les *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* travaillent avec des enfants qui ont des besoins différents et des contextes familiaux et culturels différents, auxquels il faut répondre. Elles et ils connaissent les concepts pédagogiques actuels, sont à même de s'y référer et perfectionnent en continu leur formation.

Elles et ils accordent une place importante à la réflexion sur leur propre comportement, leur action pédagogique et leur rôle. Le travail des *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* exige un haut niveau d'autonomie et de flexibilité. Elles et ils doivent être capables d'identifier les situations difficiles et les facteurs de risque concernant les enfants et les familles, et de réagir de manière professionnelle dans le cadre de leur propre offre de jeux et d'apprentissage. Elles et ils savent reconnaître les limites de leur rôle et de l'offre proposée, et savent vers quel organisme ou service spécialisé orienter les familles ayant besoin de davantage de soutien⁵.

Les *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* peuvent être employés-es à temps plein, sur la base d'un salaire-horaire ou en qualité de travailleur-euses indépendant-es. Leurs horaires de travail sont réglementés mais peuvent également être irréguliers ou en dehors des heures de bureau habituelles.

Selon l'offre, les *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* travaillent seul-es (sans le soutien d'autres professionnels), en binôme ou en équipe avec les enfants. Elles/ils sont souvent seul-es responsables de l'offre de jeux et d'apprentissage.

Contribution de la profession à la société, à l'économie, à l'environnement et à la culture :

Les *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* jouent un rôle central pour soutenir le développement global des enfants et les aider à devenir des personnalités responsables et capables de vivre en société.

Elles et ils encouragent les compétences de jeu et les interactions entre les enfants et, ce faisant, leur développement social, émotionnel, cognitif, physique et psychique, de manière à leur offrir des conditions de départ optimales pour leur formation et leur participation sociale. Un accent tout particulier est mis sur la stimulation des compétences du langage, essentielles pour une formation réussie et une intégration sociale.

Un autre aspect important du travail des *spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance* est l'identification précoce chez l'enfant d'un besoin de soutien spécialisé. Leur capacité professionnelle d'observation leur permet de détecter très tôt, dans le cadre de l'offre de jeux et d'apprentissage, les éventuels besoins de l'enfant en termes de soutien

⁵ Il importe en particulier qu'elles et ils connaissent la procédure à suivre en cas de menace pour le bien-être de l'enfant, ainsi que l'obligation de signalement telle que définie à l'art. 314d CC.

particulier et d'aborder avec les parents et/ou les référent-es le recours à une évaluation et un soutien spécifique.

Par leur activité de soutien et d'accompagnement des familles, elles et ils favorisent l'égalité des chances des enfants au moment de leur scolarisation. De ce fait, elles et ils contribuent à une plus grande équité dans la formation et contribuent à réduire les risques ultérieurs de précarité.

Entwurf

2. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles					
1 Accompagner et soutenir un enfant dans le cadre de l'offre de jeux et d'apprentissage	1.1 Construire et développer une relation avec un enfant	1.2 Assurer le bien-être physique et psychique d'un enfant	1.3 Observer, détailler et documenter le comportement et les signaux émis par l'enfant	1.4 Stimuler le processus de formation et de développement d'un enfant au quotidien	1.5 Accompagner l'enfant dans les premières étapes de l'apprentissage du langage	1.6 Identifier un besoin de soutien spécialisé
2 Organiser le quotidien et les offres de jeux et d'apprentissage	2.1 Organiser le quotidien comme un environnement d'apprentissage propice au développement et adapté aux besoins	2.2 Préparer une offre de jeux et d'apprentissage pour des enfants individuels ou des groupes d'enfants	2.3 Encadrer l'offre de jeux et d'apprentissage pour des enfants individuels ou des groupes d'enfants	2.4 Préparer et accompagner les transitions des enfants au cours de l'offre de jeux et l'apprentissage		
3 Encourager les interactions au sein des groupes	3.1 Encourager et soutenir l'acquisition du langage par les enfants au sein du groupe et au quotidien	3.2 Stimuler le jeu autogéré et les interactions entre les enfants	3.3 Faciliter et encourager la participation de tous les enfants au sein du groupe au quotidien	3.4 Gérer si nécessaire les interactions entre les enfants		
4 Travailler en collaboration avec les parents et/ou les référent-es	4.1 Établir et développer un partenariat éducatif avec les parents et/ou les référent-es	4.2. Mener une réflexion sur les processus d'apprentissage et de développement de l'enfant avec les parents et/ou les référent-es				

5 Organiser son propre travail et la collaboration

5.1	5.2	5.3
Organiser et gérer les tâches administratives et organisationnelles liées à l'offre de jeux et d'apprentissage	Collaborer avec les membres de l'équipe	Entretenir un réseau professionnel

Entwurf

3. Niveau d'exigences, y compris critères de performance

Domaine de compétences opérationnelles 1 : accompagner et soutenir un enfant dans le cadre de l'offre de jeux et d'apprentissage

1.1 Construire et développer une relation avec un enfant	
<p>Situation : <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> établissent une relation professionnelle avec chaque enfant en répondant avec sensibilité, attention et fiabilité aux opportunités relationnelles offertes, et en proposant des interactions favorisant la relation.</p> <p>L'objectif est de procurer à l'enfant un sentiment de sécurité et de protection grâce à une relation stable et à un accompagnement attentif.</p>	<p>Critères de performance <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...</p> <p>I</p> <ul style="list-style-type: none"> • perçoivent l'enfant dans sa globalité (ses expressions, son comportement, ses besoins, ses intérêts, ses préoccupations, ses émotions, etc.) • tiennent compte de l'environnement de vie de l'enfant • identifient les approches relationnelles de l'enfant • prennent en compte et évaluent les besoins de l'enfant dans la relation avec lui (p. ex. en termes de proximité ou de distance) • identifient des occasions d'échange au quotidien <p>P</p> <ul style="list-style-type: none"> • prévoient suffisamment de temps pour la mise en place de la relation • déterminent comment construire et maintenir une relation professionnelle, stable et de confiance avec l'enfant, et comment y mettre fin <p>R</p> <ul style="list-style-type: none"> • conçoivent la relation comme un processus actif et conscient (du début à la fin de la relation professionnelle) • mettent à profit les occasions d'échange qui se présentent au quotidien pour développer la relation • accompagnent l'enfant de manière présente, attentive, sensible et fiable • répondent de manière appropriée à ses expressions, son comportement, ses besoins et ses émotions • adaptent leur propre communication et son comportement à l'enfant • ajustent consciemment leur approche entre proximité et distance • entretiennent une relation en connaissance de cause avec les enfants au comportement difficile <p>E</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'assurent de l'adéquation et de la qualité de leur relation avec l'enfant • réfléchissent à leur propre compétence relationnelle
<p>Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un travail relationnel sous forme de processus • Théories de l'attachement 	
<p>Commentaires :</p>	

1.1 Construire et développer une relation avec un enfant

•

1.2 Assurer le bien-être physique et psychique d'un enfant

Situation :

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance approchent chaque enfant de manière sensible et appropriée et veillent à ce qu'elle ou il se sente bien et en sécurité dans l'offre de jeux et d'apprentissage proposée.

L'objectif est que les besoins fondamentaux de l'enfant soient satisfaits durant l'offre proposée, et qu'elle ou il puisse y prendre part de manière active et avec curiosité.

Critères de performance

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...

- | | |
|---|---|
| I | <ul style="list-style-type: none">• observent le comportement, les expressions et les signaux individuels de l'enfant• perçoivent et prennent en compte le bien-être et les besoins d'un enfant• remarquent lorsqu'un enfant est sur- ou sous-sollicité• identifient suffisamment tôt les signaux de détresse d'un enfant |
| P | <ul style="list-style-type: none">• réfléchissent à leurs impressions et évaluations quant au bien-être et aux besoins réels et décident de la réponse adéquate à y apporter• déterminent comment assurer à tout instant la protection et la sécurité de l'enfant |
| R | <ul style="list-style-type: none">• répondent rapidement, avec sensibilité et adéquation aux besoins individuels de l'enfant et lui apportent un soutien émotionnel• encouragent une hygiène et des soins corporels adéquats• organisent de manière appropriée les situations de repas, de sommeil et de repos• assurent en permanence la protection, la sécurité et le bien-être (intégrité physique, psychique et intégrité mentale) de chaque enfant• réconfortent l'enfant et l'aident à gérer son stress• réagissent rapidement et de manière appropriée en cas de maladie et dans les situations d'urgence |
| E | <ul style="list-style-type: none">• veillent à ce que les besoins fondamentaux de l'enfant puissent être satisfaits et qu'il se sente à l'aise et en sécurité dans l'offre d'apprentissage et d'accompagnement• réfléchissent pour savoir si elles et ils ont répondu de manière adéquate aux besoins de l'enfant |

Ressources :

- Besoins fondamentaux des enfants d'âge préscolaire et spécifiques des enfants de 0 à 2 ans (MMI)
- Facteurs et supports possibles pour contribuer au bien-être global et à un développement en bonne santé
- Contacts d'urgence/premiers secours

1.2 Assurer le bien-être physique et psychique d'un enfant

Commentaires :

- Premiers secours : fournir une attestation de cours (pertinent pour l'examen)

1.3 Observer, détailler et documenter le comportement et les signaux émis par l'enfant

Situation :

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance observent, analysent/réfléchissent et documentent minutieusement le comportement et les signaux émis par l'enfant au quotidien, de manière systématique et impartiale.

L'objectif est de percevoir l'enfant dans sa globalité pour déterminer l'approche opérationnelle la mieux adaptée à ses besoins individuels, au quotidien et sur le plan pédagogique.

Critères de performance

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...

- | | |
|---|--|
| I | <ul style="list-style-type: none">• s'informent sur les besoins, les intérêts, le développement et les progrès d'apprentissage de l'enfant• prennent en compte l'enfant dans sa globalité, dans la situation actuelle et le contexte |
| P | <ul style="list-style-type: none">• planifient des observations et une documentation systématiques et régulières |
| R | <ul style="list-style-type: none">• mènent des observations de manière spontanée ou systématique• observent le comportement de l'enfant pour fonder leur réflexion et déterminer des conclusions adéquates sur son processus de développement et ses progrès d'apprentissage• déterminent les possibilités d'actions pédagogiques et quotidiennes pour le soutien et l'accompagnement• documentent leurs observations et leurs conclusions conformément aux exigences légales et/ou de l'entreprise |
| E | <ul style="list-style-type: none">• veillent à avoir obtenu toutes les informations pertinentes concernant l'enfant• vérifient régulièrement que leurs observations et leurs conclusions correspondent à la situation actuelle• s'assurent que leur documentation soit correcte et compréhensible |

Ressources :

- Techniques d'observation
- Environnement de vie des enfants
- Matériel varié (fiches d'observation, listes de planification...)

Commentaires :

-

1.4 Stimuler le processus de formation et de développement d'un enfant au quotidien

Situation :

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance encouragent les processus de formation et de développement individuels de l'enfant au quotidien en intégrant ses centres d'intérêt et ses préoccupations, en lui donnant les impulsions de développement et en mettant à sa disposition des offres de jeux et d'apprentissage qui lui conviennent, en évitant tant la sous- que la sur-stimulation.

L'objectif est que l'enfant puisse se développer de manière autonome, curieuse et active, en accumulant les expériences les plus diverses et en éprouvant sa propre capacité d'agir.

Critères de performance

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...

- I
 - s'informent sur les besoins, les centres d'intérêt, les activités et préoccupations de l'enfant p. ex. dans la documentation, grâce aux observations quotidiennes, au travers des discussions avec les parents et/ou les référent-es et/ou les membres de l'équipe
 - identifient des situations qui leur permettent de donner des impulsions de développement à l'enfant
- P
 - déterminent le type d'action et de moyens pédagogiques à utiliser pour soutenir les processus de formation et de développement de l'enfant
 - déterminent les offres individuelles de jeu et d'apprentissage à proposer à l'enfant, les mettent à sa disposition/les préparent
 - déterminent les situations dans lesquelles se mettre en retrait pour observer
- R
 - accompagnent l'enfant dans ses processus individuels de développement et de formation, p. ex. en tenant compte de ses questions et de ses tentatives d'interprétation et en mettant à sa disposition un environnement de vie stimulant, pour explorer le monde de manière autonome
 - adaptent leurs approches pédagogiques aux besoins, intérêts et préoccupations de l'enfant tout en tenant compte des besoins des autres enfants/du groupe d'enfants
 - prennent en compte les initiatives et les activités personnelles de l'enfant et lui donnent de nouvelles impulsions variées de développement
 - encouragent l'enfant à relever des défis et à faire de nouvelles expériences dans différents domaines
 - réconfortent l'enfant si elle ou il n'y arrive pas
 - donnent à l'enfant autant de soutien que nécessaire, mais aussi peu que possible, pour lui permettre d'être le plus autonome possible dans les gestes et les actions du quotidien et dans le jeu

	<ul style="list-style-type: none"> • aident l'enfant à donner un sens à ses expériences, à trouver des réponses à ses questions et à élargir ses compétences
	<p>E</p> <ul style="list-style-type: none"> • suivent régulièrement les progrès réalisés dans le développement de l'enfant • réfléchissent à leurs propres actions sur le plan pédagogique • s'assurent en permanence d'avoir réalisé le bon équilibre entre l'activité propre à l'enfant et la stimulation/l'aide apportée, ainsi que la retenue
<p>Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus de formation et de développement (développement cognitif, du langage, social, émotionnel et physique) • Cadres d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse • Champs d'expérience et observations relatives au domaine de la petite enfance : https://www.stadt-zuerich.ch/ssd/de/index/volksschule/publikationen_broschueren/dossier_fruehbereich.html 	
<p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ... 	

1.5 Accompagner l'enfant dans les premières étapes de l'apprentissage du langage

<p>Situation : <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> sont un modèle de communication pour l'enfant. Elles et ils encouragent sa curiosité pour l'échange mutuel grâce à un apprentissage du langage intégré au quotidien et le soutiennent dans le développement du langage.</p> <p>L'objectif est d'encourager le développement du langage chez l'enfant et de renforcer ses compétences de communication et d'interaction, pour lui permettre d'élargir ses capacités sociales, cognitives et émotionnelles et d'être à même d'organiser sa vie de manière active. Les compétences de langage sont essentielles pour une formation et une participation sociale réussies dans tous les domaines de l'existence.</p>	<p>Critères de performance</p> <p><i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...</p>
	<p>I</p> <ul style="list-style-type: none"> • repèrent où se porte l'attention de l'enfant • reconnaissent et savent interpréter les différents moyens d'expression et formes de communication employées par un-e enfant • prennent en considération la communication verbale et non verbale de l'enfant • identifient les situations de discussion et de communication au quotidien
	<p>P</p> <ul style="list-style-type: none"> • analysent et évaluent la communication verbale et non verbale, le niveau de compréhension et la production de langage de l'enfant • prévoient du temps pour des échanges et des interactions plus longues avec chaque enfant • planifient des offres de communication variées et stimulantes (p.ex. lecture dialoguée d'un livre d'images) permettant la discussion et les interactions individuelles (adaptées au niveau de développement de chaque enfant)
	<p>R</p> <ul style="list-style-type: none"> • encouragent les interactions verbales et non verbales de l'enfant

	<ul style="list-style-type: none"> • utilisent au quotidien des situations et des occasions d'échange verbal • adaptent les interactions à chaque enfant • communiquent d'une manière appropriée et adaptée aux enfants • écoutent/regardent attentivement l'enfant et reprennent ce qu'elle ou il dit dans l'échange avec lui/elle • varient leur propre langage et l'adaptent en conséquence (modèle linguistique) • reconnaissent et montrent de l'intérêt pour les différentes langues • soutiennent et encouragent l'acquisition de la langue locale grâce aux mimiques et à la gestuelle • ouvrent l'accès à une littérature précoce (par des médias analogiques et numériques adaptés aux enfants) <p>E</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluent les progrès de l'enfant en termes de communication et de langage • réfléchissent au contenu et au déroulement des échanges/dialogues avec l'enfant • réfléchissent à leur propre rôle dans le développement du langage de l'enfant • évaluent la qualité de l'interaction avec l'enfant • s'assurent que les offres de communication ont été bien adaptées, c.-à-d. qu'elles ont permis des discussions et des interactions
<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du langage • Possibilités de soutien et d'encouragement de l'apprentissage du langage intégré dans le quotidien • Concept spécialisé d'apprentissage précoce du langage, canton de Zurich (Haute école pédagogique de Thurgovie/MMI) • Champs d'expérience et observations pour le domaine de la petite enfance : https://www.stadt-zuerich.ch/ssd/de/index/volksschule/publikationen_broschueren/dossier_fruehbereich.html 	
<p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ... 	

1.6 Identifier un besoin de soutien spécialisé

Situation :

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance reconnaissent lorsqu'une clarification complémentaire en lien avec un éventuel besoin de soutien spécialisé est indiquée, c.-à-d. lorsqu'un-e enfant a besoin d'un soutien qu'elles et ils ne sont pas en mesure de lui fournir dans le cadre de l'offre de jeux et

Critères de performance

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles et ils...

- I
- perçoivent et reconnaissent le besoin de soutien spécialisé d'un-e enfant
 - connaissent leurs propres limites professionnelles
 - reconnaissent les limites de l'offre de jeux et d'apprentissage

1.6 Identifier un besoin de soutien spécialisé

d'apprentissage. Elles et ils favorisent le recours à cette clarification.

L'objectif est de thématiser le soutien spécialisé avec les parents et/ou les référent-es de l'enfant.

- se renseignent sur des offres de soutien spécialisées complémentaires

- P
- décident du moment et de la manière d'informer les parents et/ou les référent-es de leurs observations
 - recherchent les contacts possibles de spécialistes ou d'organismes spécialisés adéquats vers lesquels adresser les parents et/ou les référent-es

- R
- recherchent le dialogue avec les parents et/ou les référent-es pour les informer de de façon adéquate sur leurs observations
 - discutent avec les parents et/ou les référent-es sur la façon de mieux intégrer la participation de l'enfant à l'offre de jeux et d'apprentissage
 - aident les parents et/ou les référent-es à accéder aux spécialistes ou aux organismes appropriés pour obtenir d'éventuels conseils ou explications
 - impliquent, si besoin, des membres de l'équipe, des supérieur-es hiérarchiques et/ou d'autres professionnel-les

- E
- s'assurent de l'efficacité des mesures mises en place et les adaptent si nécessaire

Ressources

- Offres de soutien et d'accompagnement spécialisées, professionnel-les et organismes spécialisés
- Supports et documentation spécialisée pour l'identification de besoins spécifiques
- Techniques d'entretien pour les situations complexes et/ou difficiles
- Champs d'expérience et observations pour le domaine de la petite enfance :
https://www.stadt-zuerich.ch/ssd/de/index/volksschule/publikationen_broschueren/dossier_fruehbereich.html

Commentaires :

-

Domaine de compétences opérationnelles 2 : Organiser le quotidien et l'offre de jeux et d'apprentissage

2.1 Organiser le quotidien comme un environnement d'apprentissage propice au développement et adapté aux besoins	
<p>Situation : <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> créent un environnement d'apprentissage stimulant et propice au développement. À cette fin, elles et ils structurent et ritualisent le quotidien et aménagent les espaces intérieurs et extérieurs en y associant les enfants.</p> <p>L'objectif est d'offrir aux enfants un environnement d'apprentissage propice à leur développement et adapté à leurs besoins, dans lequel elles et ils se sentent bien, et qui invite les enfants à apprendre de manière active, à explorer de façon autonome et à développer leurs compétences.</p>	<p>Critères de performance <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...</p> <p>I</p> <ul style="list-style-type: none"> ● identifient et prennent en compte les besoins de chaque enfant et du groupe pour ce qui relève de l'environnement d'apprentissage ● se renseignent sur les offres pédagogiques d'apprentissage prévues et sur d'autres activités ● clarifient les conditions-cadres et la marge de manœuvre dont elles et ils disposent pour la mise en place ● s'informent sur les différentes (nouvelles) possibilités de mise en œuvre <p>P</p> <ul style="list-style-type: none"> ● déterminent l'environnement d'apprentissage le plus adéquat selon le type d'activités ou les offres pédagogiques (espaces intérieurs et extérieurs, cercle, vestiaire, etc.) ● planifient comment impliquer les enfants dans la réalisation de l'environnement d'apprentissage ● planifient comment faire participer les enfants à l'organisation de la journée ● déterminent la manière dont l'environnement d'apprentissage doit être réorganisé ou aménagé en fonction des objectifs des offres de jeux et d'apprentissage ● déterminent des rituels et des points fixes à introduire, adapter ou laisser de côté dans le déroulement de la journée <p>R</p> <ul style="list-style-type: none"> ● structurent et ritualisent le quotidien/le déroulement de la journée de manière cohérente, motivante, diversifiée, adaptée aux besoins et flexible ● impliquent les enfants de manière adéquate dans la mise en place de l'environnement d'apprentissage ● définissent et discutent en équipe de la répartition des responsabilités et des tâches/missions ● budgétisent et organisent de nouvelles acquisitions (matériel, infrastructure, p. ex.)

	<p>E</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluent si le déroulement de la journée correspond aux besoins du groupe d'enfants • examinent l'impact du réaménagement ou de la modification de l'environnement d'apprentissage
<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilités d'aménagement pour l'environnement d'apprentissage • Besoins, intérêts et préoccupations des enfants accompagné-es (jeu, repos, activité physique et cognitive, découverte, expérimentation, développement, soins, etc.) • Possibilités de mise en œuvre et d'aménagement adaptées en fonction de l'âge et du niveau de développement • Conceptualisation tenant compte du genre (de quelle manière, avec quel matériel, etc.) • Conditions-cadres opérationnelles, organisationnelles et légales 	
<p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	

2.2 Préparer des offres de jeux et d'apprentissage pour des enfants individuels ou des groupes d'enfants	
<p>Situation : <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> préparent des offres de jeux et d'apprentissage pour des enfants à titre individuel ou en groupe, en se basant sur leurs propres observations et prenant en compte et anticipant les besoins et les intérêts des enfants.</p> <p>L'objectif est, qu'ensuite, les offres de jeux et d'apprentissage soient orientées sur les besoins, structurées et ciblées, tout en restant flexibles et adaptées aux besoins des enfants.</p>	<p>Critères de performance <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...</p> <p>I</p> <ul style="list-style-type: none"> • prennent en compte les besoins, les intérêts et les préoccupations de chaque enfant et du groupe d'enfants • s'informent du niveau de développement de chaque enfant au sein du groupe et sur la « dynamique de groupe » • clarifient les conditions-cadres <p>P</p> <ul style="list-style-type: none"> • décident à l'avance quelles offres de jeux et d'apprentissage planifier et préparer à quel moment <p>R</p> <ul style="list-style-type: none"> • planifient les offres de jeux et d'apprentissage sur la base des besoins et des intérêts des enfants : objectifs, étapes, responsabilités, matériel, temps, accompagnant-es présent-es, etc. • intègrent différentes variantes pour la mise en place • prévoient des transitions entre chaque offre de jeux et d'apprentissage et d'autres activités/phases • budgétisent et organisent/préparent les ressources et le matériel • définissent et discutent en équipe de la répartition des tâches/missions et des responsabilités • documentent de manière adéquate et compréhensible la planification des offres de jeux et d'apprentissage

2.2 Préparer des offres de jeux et d'apprentissage pour des enfants individuels ou des groupes d'enfants

	E	<ul style="list-style-type: none"> réfléchissent de manière individuelle et en équipe à la faisabilité des offres de jeux et d'apprentissage prévues
Ressources <ul style="list-style-type: none"> Utiliser et adapter des concepts pédagogiques existants ainsi que des offres pédagogiques d'apprentissage correspondantes Techniques/activités diverses et variées (expérimentation, bricolage, peinture, histoires, poèmes, chansons, exercice physique...) Connaissances en psychologie du développement 		

2.3 Encadrer l'offre de jeux et d'apprentissage pour des enfants individuels ou des groupes d'enfants

Situation : <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> mettent en œuvre les offres de jeux et d'apprentissage avec des enfants individuels ou des groupes d'enfants et les accompagnent. L'objectif est de permettre, d'initier ou d'encourager les processus de formation et de développement.	Critères de performance <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...	
	I	<ul style="list-style-type: none"> s'informent sur les objectifs et la planification (écrite) des offres de jeux et d'apprentissage en supervisent la préparation clarifient leurs tâches/missions et leur rôle dans l'accompagnement de l'offre de jeux et d'apprentissage (en observant, en dirigeant, ...) observent et perçoivent les besoins, les intérêts et les préoccupations de chaque enfant et du groupe d'enfants en situation
	P	<ul style="list-style-type: none"> planifient la transition vers et hors de l'offre de jeux et d'apprentissage déterminent, en fonction de la situation, si elles ou ils s'en tiennent à la planification prévue de l'offre de jeux et d'apprentissage ou s'en écartent définissent des critères pour évaluer les situations pour lesquelles une aide est nécessaire et celles où les spécialistes se retiennent dans leur action pédagogique
	R	<ul style="list-style-type: none"> initient les enfants, selon leur niveau de développement, aux activités possibles de l'offre de jeux et d'apprentissage, les expliquent et les mettent à disposition pour qu'ils les explorent proposent des offres de jeux et d'apprentissage avec différents déroulement exercent un suivi attentif des enfants durant l'activité de jeu et d'apprentissage et les encouragent à y participer guident et soutiennent les enfants si nécessaire

2.3 Encadrer l'offre de jeux et d'apprentissage pour des enfants individuels ou des groupes d'enfants

	<ul style="list-style-type: none"> • tiennent compte des impulsions des enfants et intègrent leurs souhaits, leurs idées, etc. • conçoivent de manière adéquate le début et la fin, resp. les transitions, de chaque offre de jeux et d'apprentissage • se concertent en équipe si nécessaire • documentent de manière appropriée et compréhensible la mise en place et l'accompagnement des offres de jeux et d'apprentissage
	<p>E</p> <ul style="list-style-type: none"> • réfléchissent à l'accompagnement des offres de jeux et d'apprentissage et à leurs propres interventions pédagogiques • s'assurent que les besoins, les intérêts et les préoccupations des enfants ont été pris en compte • s'assurent que l'offre de jeux et d'apprentissage soutient l'apprentissage des enfants • en tirent des enseignements pour d'autres offres de jeux et d'apprentissage
<p>Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	
<p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	

2.4 Préparer et accompagner les transitions des enfants au cours de l'offre de jeux et l'apprentissage

<p>Situation : <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> préparent à l'avance les petites et grandes transitions à intégrer dans l'offre de jeux et d'apprentissage, p. ex. la familiarisation avec l'offre, l'entrée dans l'activité, les changements de personnes. Elles ou ils accompagnent les enfants et leurs parents et/ou référent-es pendant les situations de transition avec sensibilité et selon les besoins.</p> <p>L'objectif est de sécuriser et orienter chaque enfant et d'encourager la confiance en soi et la capacité d'agir par soi-même pour gérer les transitions à venir.</p>	<p>Critères de performance <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...</p> <p>I</p> <ul style="list-style-type: none"> • se renseignent sur les transitions dans le quotidien des enfants et de leurs familles • identifient et tiennent compte des besoins de chaque enfant et ceux du groupe en lien avec l'accompagnement des situations de transition • identifient et anticipent les situations critiques et/ou les facteurs de transition • veillent au bien-être des enfants dans les situations de transition <p>P</p> <ul style="list-style-type: none"> • définissent les responsabilités et la répartition des tâches pendant les transitions et, le cas échéant, en discutent en équipe, avec les enfants et leurs parents et/ou leurs référent-es, ou les autres personnes concernées
---	--

2.4 Préparer et accompagner les transitions des enfants au cours de l'offre de jeux et l'apprentissage

	<ul style="list-style-type: none"> • intègrent si possible les enfants dans la planification • définissent ensemble des mesures pour sécuriser et orienter les enfants et leurs parents et/ou leurs référent-es durant les situations de transition
	<p>R</p> <ul style="list-style-type: none"> • annoncent et expliquent de manière adéquate les transitions et les mesures/étapes prévues • organisent en toute connaissance de cause les transitions en fonction des enfants et des groupes • accompagnent les enfants et leurs parents et/ou référent-es de façon fiable et avec sensibilité dans les situations de transition • veillent à la sécurité émotionnelle et à l'orientation dans les situations de transition • renforcent l'autonomie, la confiance en soi et la capacité d'action des enfants dans les situations de transition accompagnent/effectuent les changements de personnes avec tact et fiabilité
	<p>E</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'assurent que les enfants et leurs parents et/ou leur référent-es aient été suffisamment rassuré-es et informé-es • s'assurent que les mesures mises en place répondent aux besoins et que les enfants aient été suffisamment impliqués • mènent régulièrement une réflexion personnelle ou en équipe, sur l'accompagnement et l'organisation des transitions
<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transitions plus ou moins importantes en lien avec les offres de jeux et d'apprentissage, situations et facteurs critiques et mesures d'accompagnement appropriées • Transitions de moindre impact pour l'enfant, notamment l'acclimatation, l'arrivée, le passage entre le repas de midi et la sieste, la fin de l'offre. • Transitions majeures pour l'enfant et ses parents et/ou référent-es, comme la transition entre le groupe de jeu et l'école 	
<p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	

Domaine de compétences opérationnelles 3 : Encourager les interactions au sein des groupes

3.1 Encourager et soutenir l'acquisition du langage par les enfants au sein du groupe et au quotidien	
<p>Situation : <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> emploient consciemment le langage au quotidien et interagissent oralement avec les enfants. Elles et ils recherchent le dialogue avec les enfants et font en sorte d'impliquer d'autres enfants dans l'échange. Ce faisant, elles et ils tiennent compte du niveau individuel de développement du langage des enfants.</p> <p>L'objectif est de permettre aux enfants d'expérimenter la diversité du langage au sein du groupe et au quotidien, d'encourager l'interaction orale entre eux et de favoriser ainsi le développement individuel du langage (et leur confiance en leur propre potentiel d'action et en leur capacité à prendre des initiatives).</p>	<p>Critères de performance <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...</p>
	<p>I</p> <ul style="list-style-type: none"> • observent la dynamique de groupe • tiennent compte du plurilinguisme des enfants • évaluent le niveau de développement du langage de chaque enfant (mot-phrase, p. ex.)
	<p>P</p> <ul style="list-style-type: none"> • sélectionnent et préparent des jeux et autres offres pour encourager l'apprentissage du langage et permettre les interactions et échanges • créent un environnement propice au langage
	<p>R</p> <ul style="list-style-type: none"> • engagent le dialogue avec les enfants et groupes d'enfants et mènent des échanges adaptés aux enfants • utilisent consciemment le langage au quotidien et soutiennent la communication verbale au sein du groupe par les mimiques et la gestuelle • incitent les enfants à interagir (oralement) les uns avec les autres • encouragent jeux et activités favorisant l'acquisition du langage au sein du groupe (p. ex. des chansons ou des comptines, lecture à l'aide d'un livre imagé, échanges collectifs) • veillent particulièrement à l'apprentissage du langage chez les enfants plurilingues et à l'interaction avec eux
	<p>E</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'assurent durant l'interaction que l'offre linguistique proposée est utilisable par les enfants et adaptée à leur niveau de langage • réfléchissent à leur propre rôle dans les interactions parlées, p. ex. au choix de leur propre langage
<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances (modèle et théorie) destinées à encourager et soutenir les étapes de développement du langage, les techniques de modélisation, la littératie et les processus de dynamique de groupe • Environnement/conditions-cadres encourageant le langage • Jeux, livres, chansons, comptines, etc. pour encourager le langage 	
<p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	

3.2 Stimuler le jeu autogéré et les interactions entre les enfants

Situation :

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance accompagnent et encouragent les enfants dans le jeu autogéré et les interactions entre eux. Elles et ils observent activement les enfants et sont présent-es.

L'objectif est d'encourager les compétences de jeu et les interactions entre les enfants. Le jeu et les interactions sociales permettent aux enfants de découvrir la capacité d'agir, le sentiment d'appartenance à un groupe et d'acquérir des connaissances sur le monde qui les entoure.

Critères de performance

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...

- | | |
|---|---|
| I | <ul style="list-style-type: none"> • tiennent compte des besoins d'interaction et de communication de chaque enfant et du groupe d'enfants • identifient les centres d'intérêt et les préoccupations des enfants • se renseignent sur les offres de jeux disponibles pour des âges et des niveaux de développement différents |
| P | <ul style="list-style-type: none"> • mettent en place un environnement stimulant qui éveille l'intérêt des enfants • préparent et mettent à disposition une offre de jeux divers et variés (pour des âges, des niveaux de développement et des centres d'intérêt différents) • prévoient suffisamment de temps pour le jeu libre (y compris l'entrée dans le jeu libre) |
| R | <ul style="list-style-type: none"> • observent les enfants pendant le jeu libre • sont présent-es, visibles et accessibles dans la pièce pendant le jeu libre • proposent des offres de jeux aux enfants et les motivent à prendre part au jeu autogéré et à interagir entre eux • initient des offres de jeux • participent de manière ciblée à une offre de jeux, prennent en compte les propositions des enfants et intègrent leurs propres propositions dans le jeu • remarquent quand un-e enfant ou un groupe d'enfants a besoin de soutien et, si nécessaire, interviennent de manière appropriée et au moment adéquat (p.ex. pour encourager un-e enfant peu motivé-e à s'impliquer ou pour aider un-e enfant impulsif-ive à développer des capacités d'autorégulation) • adoptent une approche adéquate envers les enfants qui ne peuvent ou ne veulent pas jouer |
| E | <ul style="list-style-type: none"> • évaluent leurs observations et tirent des enseignements de l'offre de jeux • réfléchissent à leurs propres offres de jeux et interventions |

Ressources

- Offres de jeux disponibles pour différents âges et niveaux de développement (tenant compte du genre)
- Connaissance du développement du jeu et des formes de jeu des enfants
- Connaissances en lien avec l'accompagnement du jeu libre et la dynamique de groupe

3.3 Faciliter et encourager la participation de tous les enfants au sein du groupe au quotidien

Situation :

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance font en sorte, par leur accompagnement pédagogique, que chaque enfant puisse participer au jeu et aux activités du groupe en fonction de ses besoins et possibilités/compétences individuelles

L'objectif est d'organiser la situation de jeu et du quotidien, mais également les relations au sein du groupe, pour que chaque enfant se sente accepté et respecté.

Critères de performance

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...

- I
- identifient les besoins individuels de chaque enfant dans les situations de groupe
 - se renseignent sur les enfants avec des besoins particuliers en discutant avec les parents et/ou les référent-es (p. ex. concernant leurs besoins particuliers, leurs intérêts et préoccupations, les ressources, les mesures, les supports et outils auxiliaires)

- P
- mettent en place un environnement d'apprentissage « inclusif »
 - préparent différentes possibilités ou situations d'inclusion et de participation en fonction des besoins
 - décident quand et comment s'adresser à chaque enfant, l'impliquer et le motiver, et quels moyens et outils (techniques de questionnement, p. ex.) employer

- R
- proposent des offres concrètes d'inclusion et de participation
 - encouragent et motivent les enfants à participer
 - initient des mesures pour encourager des enfants ne se connaissant pas à se rencontrer et à interagir/jouer ensemble
 - prêtent une attention particulière aux enfants qui ont des besoins particuliers

- E
- réfléchissent à leur propre rôle, à leur posture et à leurs interventions en lien avec l'inclusion et la participation des enfants
 - évaluent le bien-être des enfants

Ressources

- Méthodes d'interaction

Commentaires :

-

3.4 Gérer si nécessaire les interactions entre les enfants

<p>Situation : <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> proposent un soutien adapté à la situation pour gérer les interactions difficiles/critiques entre les enfants (p. ex. soutien en cas de conflits que les enfants ne peuvent résoudre seul-es). Elles et ils appliquent différentes méthodes et stratégies de modération</p> <p>L'objectif est de permettre aux enfants d'interagir au sein du groupe grâce à un soutien en situation et, si nécessaire, de les aider à gérer et résoudre les conflits. Les enfants acquièrent ainsi des compétences comme la résolution de problèmes, la coopération, la recherche de compromis, la communication et le langage, la créativité et la persévérance.</p>	<p>Critères de performance <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...</p> <p>I</p> <ul style="list-style-type: none"> • observent avec attention les interactions entre les enfants • identifient les comportements difficiles de certains enfants • détectent les conflits (y compris les conflits latents) • repèrent l'absence/l'inadéquation d'une solution de résolution/de gestion d'un conflit par les enfants (mise en retrait d'un-e enfant, p. ex.) <p>P</p> <ul style="list-style-type: none"> • décident de la nature du soutien et de la gestion la mieux adaptée à la situation particulière • planifient l'apprentissage socio-émotionnel du groupe • se concertent en équipe sur les règles et stratégies éventuelles à appliquer <p>R</p> <ul style="list-style-type: none"> • offrent un accompagnement individuel pour améliorer les interactions • accompagnent et modèrent les interactions si nécessaire • interviennent de manière appropriée en cas de conflits et aident les enfants à les résoudre et les gérer <p>E</p> <ul style="list-style-type: none"> • réfléchissent à leur propre rôle en tant que modèle d'interaction positive • réfléchissent à leurs propres réactions face à des comportements difficiles • s'assurent que leurs interventions ont eu les résultats souhaités
<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Champs d'expérience et observations relatifs au domaine de la petite enfance : https://www.stadt-zuerich.ch/ssd/de/index/volksschule/publikationen_broschueren/dossier_fruehbereich.html 	
<p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	

Domaine de compétences opérationnelles 4 : Travailler en collaboration avec les parents et/ou les référent-es

4.1 Établir et développer un partenariat éducatif avec les parents et/ou les référent-es	
<p>Situation : <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> établissent un partenariat éducatif professionnel, transparent et solide à long terme avec les parents et/ou les référent-es, avec l'enfant au centre. Elles et ils invitent les parents et/ou les référent-es à prendre connaissance en tout temps de l'offre de jeux et d'apprentissage et à y participer de manière active.</p> <p>L'objectif est de sécuriser et de construire une confiance mutuelle avec les parents et/ou les référent-es et tisser le lien entre les expériences vécues à la maison et celles vécues dans l'offre de jeux et d'apprentissage, de manière à assurer à l'enfant un accompagnement global et cohérent.</p>	<p>Critères de performance <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...</p>
	<p>I</p> <ul style="list-style-type: none"> • ont une vue d'ensemble du système familial et de l'environnement de vie de l'enfant • se renseignent sur les besoins, intérêts et opinions des parents et/ou des référent-es et sur ceux de l'enfant • évaluent avec impartialité les attentes et les ressources des parents et/ou des référent-es
	<p>P</p> <ul style="list-style-type: none"> • préparent le cadre du premier contact et l'accompagnement des parents et/ou des référent-es • déterminent quand et sous quelle forme rechercher le dialogue avec les parents et/ou les référent-es et prévoient le temps nécessaire • fournissent des informations pertinentes aux parents et/ou aux référent-es • organisent des échanges réguliers avec les groupes de parents (p. ex. soirée de parents)
	<p>R</p> <ul style="list-style-type: none"> • initient des échanges ouverts et orientés sur les ressources avec les parents et/ou les référent-es • veillent à impliquer les parents et/ou les référent-es de manière appropriée dans l'offre de jeux et d'apprentissage et les invitent à participer • ont des échanges réguliers avec les parents et/ou les référent-es (bâtir des ponts), leur rendent compte des activités et abordent avec eux les situations complexes • mettent en place des échanges réguliers ou participent activement à leur déroulement (p. ex. soirée de parents) • rassurent et orientent les parents et/ou les référent-es • suggèrent des solutions pour concilier des intérêts et opinions divergentes
	<p>E</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'assurent régulièrement de la qualité de la collaboration et du partenariat éducatif et y réfléchissent

	<p>(individuellement ou dans un échange avec les parents et/ou les référent-es)</p> <ul style="list-style-type: none"> réfléchissent régulièrement à leur attitude et à leur approche vis-à-vis des parents et/ou des référent-es évaluent si les besoins de l'enfant sont bien au centre de la collaboration (en particulier en cas de divergences de vues et d'évaluations)
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> Compétences interculturelles
Commentaires :	<ul style="list-style-type: none">

4.2 Mener une réflexion sur les processus d'apprentissage et de développement de l'enfant avec les parents et/ou des référent-es

<p>Situation : <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> créent des moments formels (p. ex. entretiens de bilan) pour évaluer et réfléchir avec les parents et/ou les référent-es aux processus de formation et de développement de l'enfant en lien avec l'offre de jeux et d'apprentissage.</p> <p>L'objectif est de s'informer mutuellement des observations et évaluations réalisées, et de développer une vision commune du développement de l'enfant.</p>	<p>Critères de performance <i>Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance</i> agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...</p>
	<p>I</p> <ul style="list-style-type: none"> s'informent des processus de formation et de développement de l'enfant sur une certaine durée (p. ex. dans la documentation ou par les échanges au sein de l'équipe) se renseignent sur les thématiques que d'autres professionnel-les (de l'équipe) pourraient apporter
	<p>P</p> <ul style="list-style-type: none"> hiérarchisent et analysent les informations et observations qu'elles ou ils souhaitent aborder avec les parents et/ou les référent-es planifient et préparent les entretiens (sur place) avec les parents et/ou les référent-es planifient la manière dont les parents et/ou les référent-es pourraient partager leurs expériences sur les thématiques abordées clarifient au besoin l'implication d'un-e professionnel-le (p. ex. un-e interprète interculturel-le) pour un entretien (sur place)
	<p>R</p> <ul style="list-style-type: none"> mènent périodiquement des entretiens (sur place) axés sur les solutions/les forces/les ressources avec les parents et/ou les référent-es évaluent et réfléchissent aux progrès de l'enfant avec les parents et/ou les référent-es rapportent leurs observations positives au moins aussi souvent que les éventuelles difficultés

4.2 Mener une réflexion sur les processus d'apprentissage et de développement de l'enfant avec les parents et/ou des référent-es

	<ul style="list-style-type: none">• sensibilisent les parents et/ou les référent-es aux étapes importantes du développement de l'enfant (p. ex. phases d'adaptation)• déterminent ensemble les possibilités d'action pédagogique pour soutenir l'enfant dans le cadre de l'offre de formation et d'accompagnement• fournissent, sur demande des parents et/ou des référent-es, des conseils pratiques sur les offres complémentaires à domicile
	E <ul style="list-style-type: none">• s'assurent que les possibilités/mesures d'action choisies sont adéquates et les adaptent le cas échéant• s'assurent que les parents et/ou les référent-es se sentent impliqués et participent aux prises de décision
Ressources <ul style="list-style-type: none">• Connaissances approfondies des processus de formation et de développement des enfants	

Domaine de compétences opérationnelles 5 : Organiser son propre travail et la collaboration

5.1 Organiser et gérer les tâches administratives et organisationnelles liées à l'offre de jeux et d'apprentissage	
<p>Situation : Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance prennent en charge les tâches administratives et organisationnelles relevant de l'offre de jeux et d'apprentissage. Si elles ou ils sont à leur compte, elles et ils gèrent la comptabilité, l'administration du personnel et de la clientèle, la promotion et la mise en réseau de l'offre de jeux et d'apprentissage.</p> <p>L'objectif est d'effectuer leur travail avec efficacité et efficience, de planifier et d'organiser les tâches qui leur incombent et d'utiliser au mieux les ressources à disposition.</p>	<p>Critères de performance Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...</p>
	<p>I</p> <ul style="list-style-type: none"> • se renseignent sur les conditions-cadres de l'offre de jeux et d'apprentissage (p. ex. mandat, planning annuel, budget) • se renseignent sur les besoins et les attentes des personnes concernées par l'offre de jeux et d'apprentissage • connaissent leurs propres ressources et limites
	<p>P</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettent en place une planification (programme) facile à gérer et axée sur les processus de l'offre de jeux et d'apprentissage, en incluant les ressources • définissent des objectifs mesurables • demandent du soutien si nécessaire
	<p>R</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettent en place la planification du travail axée sur les groupes cibles et tenant compte des conditions-cadres de l'offre de jeux et d'apprentissage et de leurs propres ressources. • discutent avec l'équipe de la planification (annuelle) des tâches et veillent à sa mettre en œuvre efficiente et efficace • respectent les budgets impartis et tiennent une comptabilité simplifiée • font connaître l'offre de jeux et d'apprentissage à l'aide de moyens et supports appropriés
	<p>E</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'assurent à intervalles réguliers que la planification des tâches correspond aux objectifs définis et procèdent le cas échéant à des modifications • identifient les possibilités d'amélioration de leurs stratégies de travail • s'assurent que le budget est respecté • évaluent l'efficacité de la publicité
<p>Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bases de la gestion entrepreneuriale • Agir de manière à la fois durable et économiquement viable (utilisation du matériel et des ressources) 	
<p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ... 	

5.2 Collaborer avec les membres de l'équipe

Situation :

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance communiquent dans le respect mutuel avec les membres de l'équipe pour discuter des questions de manière efficace/orientée vers les solutions et pour prendre des décisions communes. Au sein de l'équipe, elles et ils planifient ensemble des activités et soutiennent la coordination et la répartition des tâches.

L'objectif est de contribuer à un mode de travail efficace et collaboratif dans l'équipe et d'encourager l'échange de connaissances et d'expériences.

Critères de performance

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...

- | | |
|---|---|
| I | <ul style="list-style-type: none"> se renseignent sur les dispositions réglementaires de l'institution pour la répartition des tâches et la collaboration s'informent de la situation de l'équipe par l'échange et l'observation comprennent les processus et leur propre rôle au sein de l'équipe se renseignent sur la présence, les responsabilités etc. des membres de l'équipe |
| P | <ul style="list-style-type: none"> planifient la collaboration et la répartition des tâches, resp. soutiennent la planification tiennent compte des besoins des membres de l'équipe dans la planification des tâches |
| R | <ul style="list-style-type: none"> travaillent en équipe dans le respect mutuel, de manière constructive et collaborative, sur la base d'une compréhension commune et partagée des tâches échangent régulièrement au sein de l'équipe leurs observations, interprétations, nouvelles expériences et connaissances |
| E | <ul style="list-style-type: none"> s'assurent en permanence que leurs propres contributions et actions correspondent à leur rôle et sont conformes aux objectifs vérifient si la collaboration et l'échange d'expériences sont bénéfiques |

Ressources

-

Commentaires :

- Se concerter au quotidien, travailler main dans la main
- Équipe : il n'est pas nécessaire qu'elle soit fixe – il peut par exemple s'agir d'autres parents de jour, etc. lorsqu'il n'y a pas d'équipe déjà en place.

5.3 Entretien d'un réseau professionnel

Situation :

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance se renseignent sur les réseaux locaux existants et pertinents pour l'offre de jeux et d'apprentissage. Elles et ils participent à des rencontres et entretiennent le contact avec d'autres professionnel-les et services ou organismes spécialisés actifs dans le domaine de la petite enfance.

L'objectif est d'élargir les savoirs et les ressources dans le domaine de la petite enfance, de travailler en collaboration et d'apprendre les un-es des autres tout en ayant, si besoin, accès à un réseau professionnel.

Critères de performance

Les spécialistes du jeu et de l'apprentissage dans la petite enfance agissent avec compétence dans cette situation lorsqu'elles ou ils...

- | | |
|---|--|
| I | <ul style="list-style-type: none"> incluent les professionnel-les et les organismes spécialisés dans leur environnement professionnel identifient les situations nécessitant une coopération avec d'autres professionnel-les spécialisé-es identifient les relations possibles avec d'autres professionnel-les spécialisé-es s'informent sur l'existence de structures de coopération, canaux de communication et réunions de réseau |
| P | <ul style="list-style-type: none"> planifient la prise de contact avec des professionnel-les et des organismes spécialisés dans leur environnement professionnel planifient la participation aux rencontres de réseau |
| R | <ul style="list-style-type: none"> s'engagent dans des réseaux locaux et régionaux pertinents pour l'offre de jeux et d'apprentissage participent à des rencontres professionnelles entretiennent leurs réseaux professionnels par une communication régulière et des interactions prennent contact au besoin avec d'autres professionnel-les spécialisé-es et établissent des relations |
| E | <ul style="list-style-type: none"> évaluent de manière régulière la composition et l'utilité de leurs réseaux pour leur propre travail |

Ressources

- Les professionnels et services spécialisés, les organismes et les associations actives dans le domaine de la petite enfance et pertinentes pour l'offre de jeux et d'apprentissage, p. ex. les services de consultation ou les professionnel-les et spécialistes issus des domaines de la pédiatrie, de la logopédie, de la pédagogie, du travail social, de la psychologie et les institutions publiques comme les autorités de surveillance chapeautant leur propre organisation, les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) ou encore les pouvoirs publics en charge de l'aide sociale et économique.

Commentaires :

- ...

4. Annexe 1 : explications relatives au modèle IPRE

Le modèle choisi pour décrire les compétences est le modèle IPRE. Les termes employés dans ce modèle IPRE sont expliqués ci-après (s'**I**nformer – **P**lanifier – **R**éaliser – **É**valuer).

Compétences :

La notion de « compétences » peut revêtir des sens très variés. Il est donc nécessaire de clarifier ce qu'il faut entendre par « compétence » dans le modèle IPRE. En l'occurrence, nous nous basons sur la définition qu'en donne l'auteur Guy LeBoterf (1995 ou 2000)⁶. Ce terme peut donc être traduit et compris ainsi : *la compétence est la capacité acquise par une personne, dans le cadre d'une formation ou ailleurs, d'organiser et d'employer ses ressources pour atteindre un objectif précis dans une situation donnée. Celle ou celui qui est compétent est à même de maîtriser avec succès des situations concrètes.*

Dans ce contexte, un profil de compétence vise à décrire les **situations** auxquelles une ou un professionnel-le sera confronté-e, ainsi que l'**action** professionnelle requise pour répondre à ces situations. Cette action est décrite selon un modèle général de l'action humaine.

Situations de travail :

- sont ici (un ensemble) des **tâches** pouvant être **réalisées de manière autonome** si on possède le diplôme correspondant ;
- décrivent un moment du quotidien professionnel que les expert-es de la pratique s'accordent à considérer comme une **unité temporelle et factuelle** ;
- sont considérées comme importantes, typiques, **représentatives**, utiles et **porteuses de sens** ;
- sont décrites à un niveau d'abstraction relativement élevé.

Cycle d'action complet (IPRE) :

Le cycle d'action complet (IPRE) est fortement simplifié et divisé en quatre étapes. L'IPRE permet de montrer comment gérer avec succès une situation de travail donnée :

1. (S') **I**nformer : Il s'agit en l'occurrence de la phase de collecte d'informations pertinentes pour planifier et réaliser une action en tenant compte des conditions-cadres existantes.
2. **P**lanifier/Décider : Sur la base des informations recueillies, la procédure prévue se poursuit ou une décision est prise en fonction de la situation (par exemple, décider d'une variante, du moment adéquat pour agir, etc.)
3. **R**éaliser : Il s'agit ici de la mise en place de l'action projetée.
4. **É**valuer : La dernière étape consiste à vérifier l'effet provoqué par l'action réalisée et, le cas échéant, à corriger l'action. Si des corrections sont nécessaires, cette dernière étape est à nouveau suivie de la première étape du cycle d'action.

⁶ LeBoterf, G. (1995). *De la compétence*. Paris: Les éditions d'organisation. LeBoterf, G. (2000). *Construire les compétences individuelles et collectives*. Paris: Les éditions d'organisation.

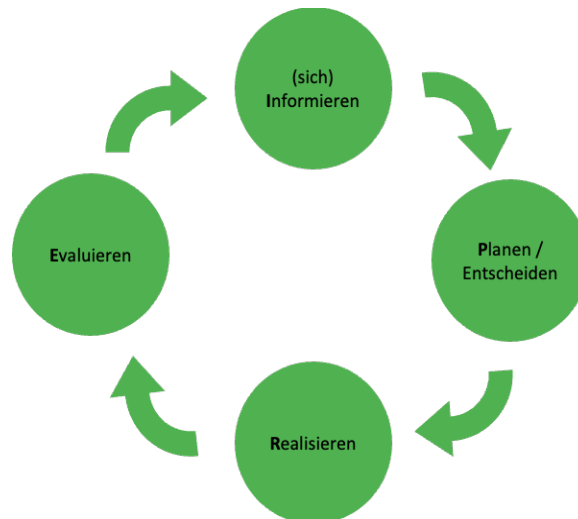


Illustration 1 : quatre phases du cycle complet d'action. Source : BfB Büro für Bildungsfragen AG

Les étapes IPRE décrites dans ce guide sont des **critères de performance** vérifiés dans le cadre de l'examen professionnel.

Niveau de compétences (niveau d'exigences) :

Un profil de compétences ne décrit pas uniquement les compétences exigées mais également leur niveau. Dans ce profil de compétences, le niveau de compétence s'exprime de façon purement linguistique dans le descriptif des compétences (dans les descriptions de situations et/ou de l'action à entreprendre). Il se manifeste dans :

- le degré d'autonomie
- la capacité à assumer ses responsabilités de manière générale
- la responsabilité personnelle en termes de conduite
- la portée des décisions
- la coordination avec d'autres domaines
- l'incertitude de la situation initiale, pour laquelle ont été élaborés des plans d'action
- la dynamique de la situation, qui impose des réévaluations et l'adaptation de la procédure mise en place